



POUR ÊTRE RECONNU ET AGIR AVEC LA CFDT !

ÉLECTIONS
2018

COMITÉ TECHNIQUE DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

LES AVANCÉES OBTENUES EN FAVEUR DES PERSONNELS LORS DU MANDAT 2014-2018

- Le principe de convergence, dans le cadre du RIFSEEP, entre les régimes indemnitaires des filières ITRF/ITA, AENES et de Bibliothèques, afin de remettre à niveau les primes des agents les moins bien servis.
- Le transfert primes-points, la garantie pour tous d'une évolution de carrière sur au moins deux grades, la refonte des grilles indiciaires et la création de grades ou d'échelons supplémentaires dans le cadre du PPCR.
- La CFDT a obtenu que tous les personnels puissent bénéficier du télétravail.

QUELQUES REVENDICATIONS DE LA CFDT POUR LE MANDAT 2018 – 2022

En matière de politique indemnitaire et indiciaire, nous demandons :

- ◆ les mêmes droits pour les contractuels de catégories B et C que pour les contractuels de catégorie A,
- ◆ l'alignement des primes pour l'ensemble des personnels sur le taux moyen interministériel.

En matière de Ressources Humaines et de Qualité de Vie au Travail :

- ◆ l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les rémunérations et l'avancement,
- ◆ l'amélioration des possibilités de mobilité dans et hors de la fonction publique,
- ◆ une meilleure prise en compte du handicap.

En matière d'organisation des établissements, des instances et des services de l'État :

- La CFDT défend **un modèle démocratique de gouvernance des établissements** qui permette à tous les personnels d'être acteurs des décisions qui les concernent.
- La CFDT réaffirme le rôle essentiel des Comité Hygiène de Sécurité et de Conditions de Travail, des comités techniques et des commissions paritaires.
Nous nous opposons aux projets de fusion de ces instances.
- La CFDT demande un **rééquilibrage entre financement récurrent et financement sur projets de la recherche** ,
- La CFDT réaffirme l' **exigence de recrutements de titulaires et de titularisation des contractuels** pour mettre fin à la précarité et améliorer les conditions de travail des agents ;
- La CFDT veillera à ce que les **personnels des services académiques** ne fassent pas les frais de la **réorganisation territoriale** , réforme décidée par les ministres sans concertation.



La CFDT, c'est :

- La **première organisation syndicale** dans l'enseignement supérieur et la recherche.
- La seconde dans l'ensemble des **trois fonctions publiques** .
- Un réseau de plus de 600 000 adhérent-es de l'ensemble des métiers et des territoires, dont l' **engagement de proximité** et l' **expertise technique et juridique** sont reconnus.
- Un syndicalisme capable de regarder la réalité pour mieux la transformer, capable de faire des **propositions** , de s'engager dans la **négociation** et d'obtenir des résultats concrets qui répondent aux attentes des salariés.
- Une confédération qui se bat pour l' **égalité femmes-hommes** : nous voulons une parité proportionnelle.

.....
AVEC LE SGEN-CFDT, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX

.....
**ÉLECTIONS
2018**